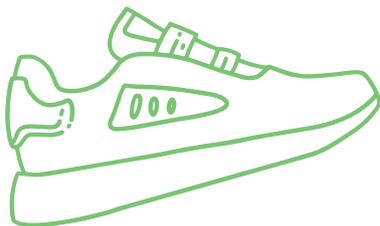


2024

FICHE DE SOUHAITS

VACANCES DE PRINTEMPS

Du 22 avril au 3 mai 2024

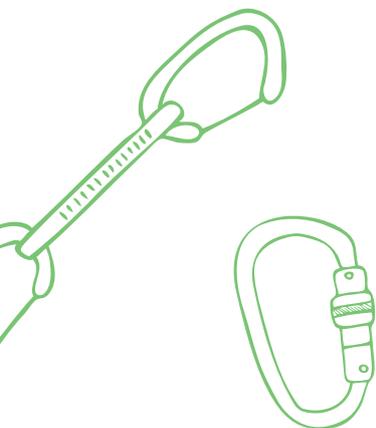


EMMIS

École Municipale d'Initiation Sportive

4 > 11 ANS

MON COMPTE
MON RÉFLEXE
SERVICES EN LIGNE
WWW.ORLEANS.FR



#Orleans

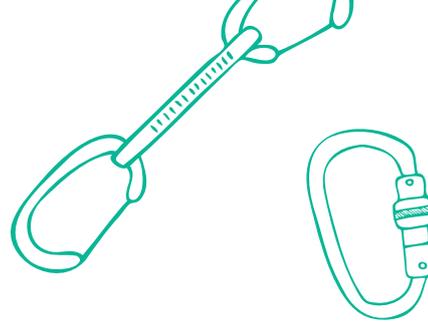


www.orleans.fr



Orléans
Mairie

EMIS



S'adresse aux enfants âgés de 4 à 11 ans (à la date du début du stage) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à des activités sportives. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs qui encadrent l'EMIS, repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive alliant le plaisir de la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.

**PLUS
D'INFORMATIONS**
>> WWW.ORLEANS.FR

Section Découvrir et sortir /
Activités Sportives /
École Municipale
d'Initiation Sportive

Du 22 avril au 3 mai

Les lieux de stages

Âge	Lieu	Adresse
4-6 ans	COMPLEXE VICTOR FOUILLADE <small>ATTENTION, L'ACCUEIL LE MATIN ET LE SOIR EST ASSURÉ DANS LA SALLE YVES MONTAND 1 RUE CHARLES PERRAULT 45000 ORLÉANS</small>	Rue Jean Bouin 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans Accès au parking par la rue Louis Pergaud
7-11 ans	PALAIS DES SPORTS	14 rue Eugène Vignat 45000 Orléans
	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE	Rue Alain-Fournier 45100 Orléans Accès au parking par la rue Louis Pergaud
9-11 ans	PARC DE LOIRE	Levée de la Chevauchée 45650 Saint-Jean-le-Blanc

Déroulement de la journée

MATIN	APRÈS-MIDI
8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	14 h - 16 h 30 ACTIVITÉS SPORTIVES
9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	16 h 30 - 17 h GOÛTER
12 h - 14 h REPAS ET TEMPS CALME	17 h - 18 h ACCUEIL DE DÉPART

Offre
de stages
de 8 h 30
à 18 h

Le repas et le goûter doivent être fournis par les parents. Une tenue de sport est indispensable.



Les programmes des stages

sont définis par les éducateurs sportifs de la mairie d'Orléans.



>> Les fiches descriptives des stages sont disponibles sur www.orleans.fr
(section Découvrir et sortir / Activités Sportives / École Municipale d'Initiation Sportive).

4-6 ans*	Du 22 au 26 avril 2024 COMPLEXE VICTOR FOUILLADE EMIS OLYMPIQUE OU COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE JEUX DE BALLON	Du 29 avril au 3 mai 2024 COMPLEXE VICTOR FOUILLADE SYNCHRONISATION DE MOUVEMENTS OU COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS DE PLEINE NATURE
7-11 ans*	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS COLLECTIFS ÉMERGENTS OU PALAIS DES SPORTS FOOTBALL & ULTIMATE	COMPLEXE SPORTIF DE LA SOURCE SPORTS DE PLEINE NATURE OU PALAIS DES SPORTS ESCALADE
		9-11 ans* PARC DE LOIRE VTT & SPORT NATURE**

* Révolus à la date de début de stage.

** Attention ! Apporter casque et vélo en bon état de fonctionnement.

Les besoins spécifiques

Les enfants avec des besoins spécifiques (liés à une particularité de santé, une situation de handicap ou autre) sont les bienvenus à l'École municipale d'initiation sportive. Le parent est invité à porter à la connaissance de la Direction des sports et des loisirs, les éléments spécifiques à l'accueil de l'enfant sur la fiche de souhaits ou sur le bulletin en ligne (moncompte.orleans-metropole.fr).

Un rendez-vous sera organisé avec les membres de l'équipe de l'EMIS pour définir conjointement les modalités d'accueil de l'enfant.

Les protocoles d'accueil des enfants

sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire (COVID-19...), des conditions météorologiques (orages, canicule...) et de la disponibilité des équipements sportifs (entretien, travaux, manifestations...).

Une information est adressée à la famille par mail pour toute modification.

Les modalités d'inscription

Dépôt des dossiers (pour étude en commission d'attribution des places) :

>> du 12 au 22 mars

Au-delà du 22 mars 2024 :
demandes étudiées par ordre d'arrivée
et places attribuées dans la limite
des disponibilités.

DEMANDE
D'INSCRIPTION
RAPIDE
SUR

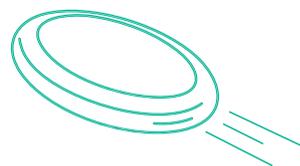
MONCOMPTE.ORLEANS-METROPOLE.FR

Préparer son dossier

• La copie des vaccins de l'enfant (l'admission en collectivité d'enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document mentionné à l'article D. 3111-6 du CSP attestant du respect de l'obligation en matière de vaccination).

+ SI LA DEMANDE N'EST PAS FAITE SUR LE COMPTE EN LIGNE :

- La fiche de souhaits EMIS dûment remplie disponible en Mairie, Mairies de Proximité, et auprès de référent relais de l'école.
- Le dossier administratif unique 2023-2024 accompagné de ses pièces justificatives.



Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif selon la grille suivante.

Tarifs EMIS : stages vacances

Tarifs TTC par jour et par enfant - applicables du 1^{er}/09/2023 au 31/08/2024

QUOTIENT FAMILIAL	ORLÉANAIS	NON ORLÉANAIS
A < 429,78	2,30 €	8,60 €
B De 429,79 à 545,55	4,20 €	10,60 €
C De 545,56 à 660,52	5,30 €	11,70 €
D De 660,53 à 776,44	6,80 €	13,20 €
E De 776,45 à 891,27	9,90 €	16,30 €
F De 891,28 à 1 007,19	10,50 €	16,80 €
G De 1 007,20 à 1 119,83	11,20 €	17,50 €
H De 1 119,84 à 1 236,84	11,70 €	18,00 €
I De 1 236,85 à 1 351,65	12,30 €	18,60 €
J > 1 351,66	12,80 €	19,20 €

La facturation

La facture est gérée par la Régie Monétique Centrale de la Mairie d'Orléans. Elle est envoyée le mois suivant le début des sections. Elle est le reflet de l'adhésion annuelle confirmée et doit être réglée, soit auprès d'une mairie de proximité ou directement auprès de l'Espace Famille.

Renseignements : 02 38 79 22 22



Moyens de paiement acceptés

Paiement en ligne, carte bancaire (uniquement auprès de l'Espace Famille), chèque bancaire, coupons sports, chèque vacances, espèces, tickets C.A.F.



Les tarifs

Disponibles sur www.orleans.fr

(section Découvrir et sortir / Activités Sportives / École Municipale d'Initiation Sportive). Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif ou sur son compte en ligne.

L'École Municipale d'Initiation Sportive

propose des stages pendant les vacances scolaires

• STAGES EMIS ÉTÉ 2024
Inscriptions du 7 au 17 mai 2024

20
TERRE
DE JEUX
24

RENSEIGNEMENTS & COORDONNÉES

>> www.orleans.fr

MAIRIE D'ORLÉANS
DIRECTION DES SPORTS ET DES LOISIRS
École Municipale d'Initiation Sportive
45040 ORLÉANS CEDEX 9
02 38 79 29 91
emis-ovc@orleans-metropole.fr

